

Interreg



EUROPEAN UNION

France (Channel
Manche) England

ASPIRE

European Regional Development Fund



Mission Locale
Picardie Maritime

Consultation dans le cadre du Projet ASPIRE Alimentation 2021 – 2022

Mission Locale de la Picardie Maritime
Service entreprises et management de projets

82 rue Saint Gilles 80100 ABBEVILLE
Tél : 03 22 20 14 14 Fax : 03 22 20 14 10
mlpm@mlpm.org

1. Contexte

Le projet ASPIRE (septembre 2019 - février 2023) fait partie du programme Interreg VA France (Manche) Angleterre. Il est doté d'un budget total de plus de 10 millions d'euros et financé à hauteur de 7 millions d'euros par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Aspire est un programme transfrontalier novateur qui vise à réduire les inégalités d'employabilité en améliorant le capital santé des individus et notamment par l'adoption de nouvelles habitudes plus saines.

14 partenaires du sud de l'Angleterre et du nord de la France se mobilisent et s'associent pour aborder ces deux problématiques de manière globale.

ASPIRE apportera au public cible les outils dont il a besoin pour adopter un mode de vie plus sain et améliorer son employabilité.

Les principales thématiques de ce projet sont :

L'alimentation,
L'activité physique,
La santé, le bien-être,
L'accompagnement à l'emploi,
Le développement de compétences (y.c les soft skills),
Les stages...

Le modèle sera mis en œuvre sur 7 sites et utilisera des technologies innovantes pour permettre aux participants d'améliorer leur relation avec leur capital santé et fournir le soutien dont ils ont besoin pour accéder au marché du travail.

La Mission Locale de la Picardie Maritime est l'un des 7 sites pilotes du projet.

2. Objet de la consultation – Dispositions générales

a. Objet de la consultation

Les stipulations du présent document concernent l'information et la sensibilisation des publics à l'alimentation avec un focus sur les problématiques liées au surpoids et à l'obésité.

b. Objectif de l'action

Aider les publics à améliorer leur alimentation et leur bien-être au quotidien en informant et en sensibilisant via des ateliers thématiques.

c. Public visé par l'action

Prérequis : Personnes résidant sur le territoire d'intervention de la Mission Locale Picardie Maritime.

Public cible :

Jeunes et adultes

- En demande d'insertion professionnelle et/ou en recherche d'emploi
- Ayant besoin d'informations et de solutions concrètes et simples pour modifier leurs habitudes alimentaires

Critère d'éligibilité du Public :

Etre orienté par les structures partenaires du projet sur le territoire (Mission Locale de la Picardie Maritime, CCAS, services santé, Pôle emploi, E2C, structures accompagnant des personnes en situation de précarité...).

3. Description de la prestation attendue

Il s'agit de développer des contenus pédagogiques et d'animer des interventions permettant de proposer aux participants des outils concrets, pratiques et simples afin d'améliorer les habitudes alimentaires au quotidien, en particulier pour des personnes en surpoids ou obèses.

Le prestataire interviendra uniquement en collectif.

Les interventions de deux heures chacune s'orienteront à minima sur **trois thématiques cibles** :

- **La sensibilisation à une alimentation plus saine/équilibrée :**
 - ✓ Bienfaits d'une alimentation saine (bien-être, santé)
 - ✓ Incitation au changement et à l'adoption de meilleures habitudes alimentaires
- **L'accès à des produits frais et de saison à moindre coût en privilégiant le « fait maison »**
- **La composition de menus types en tenant compte des points suivants**
 - ✓ Choix de produits adaptés au budget des participants (prise en compte de la précarité alimentaire)
 - ✓ Diversification des menus pour combattre la monotonie alimentaire
 - ✓ Notion de plaisir à intégrer (goût, saveur, partage des repas...)

Prérequis pédagogiques :

Il est demandé au prestataire d'adapter les méthodes et les outils pédagogiques au public cible du projet.

Prérequis techniques :

Le prestataire devra s'adapter à l'environnement et au contexte sanitaire (présentiel / distanciel).

Prérequis innovants :

Le caractère innovant du projet est prépondérant. La prestation proposée doit être en corrélation avec les attentes du programme Interreg Va France (Manche) Angleterre et doit donc prendre en compte l'aspect innovant et pilote du modèle à déployer.

Lieu d'intervention :

La prestation sera réalisée sur le territoire de la Picardie Maritime.

4. Résultats attendus

Il est attendu une proposition de prestation écrite, détaillée, portant sur la réalisation et l'animation de 18 ateliers d'une durée de 2 heures sur la période 2021-2022.

A titre d'exemple sur les repères nutritionnels préconisés par le prestataire, la proposition doit également inclure un modèle de repas (menu type sur une journée).

L'offre doit comporter un devis exprimé en coût total et être accompagnée d'un RIB.

Le prestataire retenu produira un modèle d'information et de sensibilisation sur les thématiques ciblées, modèle pouvant être reproduit et pérennisé.

Le prestataire fournira un package complet (création et élaboration des supports).

5. Sélection et jugement des offres

Toute offre incomplète ou hors délai sera écartée.

Les offres seront classées de la meilleure à la moins bonne selon deux critères :

- Le prix (40%)
- La valeur technique (60%) qui sera appréciée en fonction de la proposition écrite détaillée du prestataire.

6. Période de réalisation

Du 15 mars 2021 au 31 décembre 2022.

7. Modalités de règlement

- 25% à la signature de la prestation
- 25% en septembre 2021
- 25% en janvier 2022
- 25% septembre 2022

Le calendrier de versements de la prestation est réalisé en fonction des remontées de dépenses effectuées par la Mission Locale Picardie Maritime dans le cadre du projet.

8. Modalités d'envoi des propositions

Date limite de réception des offres, le 15 mars 2021 à 17h00.

Les propositions sont à adresser :

- Par courrier en un exemplaire à :
Mission Locale de la Picardie Maritime
Service entreprises et management de projets
Monsieur Thierry MINIEWSKI
82 rue Saint Gilles 80100 ABBEVILLE
- **ou** par courrier électronique à :
mlpm@mlpm.org

9. Obligation de publicité et d'information

Les supports et outils créés et utilisés devront mentionner le soutien du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et faire référence au Programme Interreg France (Manche) Angleterre ainsi qu'à l'Union Européenne.

10. Résiliation

Le contrat de prestation pourra être dénoncé sur avis motivé à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une ou l'autre des parties dans le respect des conditions suivantes :

- Avant le début de la prestation, en respectant un préavis de 2 semaines.
- Pendant l'exécution de la prestation, en respectant un préavis d'un mois.